

INFORMATIONS GENERALES

- VEILLER A IDENTIFIER LES VÊTEMENTS, en particulier : vestes, blousons, chapeaux, bonnets.
(En cas d'échange, merci de nous signaler rapidement l'erreur, et de nous remettre le vêtement qui ne vous appartient pas.)
- LE PETIT DEJEUNER DOIT ÊTRE PRIS AVANT L'ARRIVEE A LA CRECHE.
- EVITER LES VÊTEMENTS : - FRAGILES, DE VALEUR (activités « salissantes »)
- NON FONCTIONNELS (pour favoriser l'autonomie de votre enfant)
- PAS D'OBJETS PERSONNELS (jouets, poupées, ...) en dehors de son doudou habituel
OU DANGEREUX (risques d'ingestion accidentelle : bijoux, barrettes, petites pinces, certains accessoires sur les vêtements)
- OBJET TRANSITIONNEL/SUCETTE : en limiter le nombre, le doudou devra être lavé régulièrement par mesure d'hygiène.
- ORDONNANCE POUR TOUTE ADMINISTRATION DE TRAITEMENT
(si la prise est supérieure à 2/jour, sinon à donner au domicile matin et soir)
- L'ACCES A LA SALLE DE CHANGE EST STRICTEMENT RESERVE A L'EQUIPE.
- CARTE D'IDENTITE A PRESENTER POUR TOUTE PERSONNE AUTORISEE PAR LES PARENTS A PRENDRE L'ENFANT, MAIS NON CONNUE DE L'EQUIPE.
- NOUS PREVENIR AVANT 9H, EN CAS D'ABSENCE.
- INDISPENSABLE DE SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUT CHANGEMENT
 - de coordonnées : adresse, n° téléphone(s)
 - vous devez être joignable à tout moment
 - de situation familiale et professionnelle entraînant une modification de régime pour les prestations familiales (CAF, MSA, autre)
 - en cas de déclaration tardive il n'y aura aucune régularisation financière à postériori.